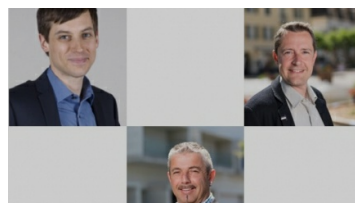
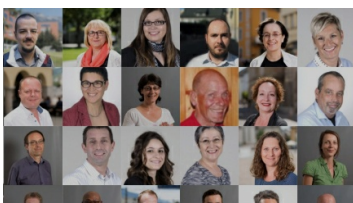




Conseil général



Le Conseil général élit en outre les membres des commissions permanentes prévues dans son règlement: commission de gestion, commission d'édilité et d'urbanisme, commission du développement durable.





Elu-e-s 2017 – 2020

Le Conseil général
est composé de 60
membres, élus
chaque 4 ans.



plus
d'informations



Bureau du Conseil général

Le Bureau du Conseil
général comprend 5
personnes, élues
également pour 4



plus
d'informations



Séances du Conseil général

Retrouvez les PV des
séances, les rapports
des commissions et
les messages du



plus
d'informations